



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 5163

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la question délicate du statut actuel des conjoints collaborateurs de médecins. Il souhaiterait plus particulièrement savoir s'il envisage d'entreprendre une étude approfondie visant à améliorer leur statut qui pourrait, le cas échéant, leur conférer un crédit de formation, augmenter leur pension de réversion et leur accorder une allocation de remplacement en cas de maladie ou d'accident.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5163

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3696

Question retirée le : 24 mars 2003 (Retrait pour cause de question identique)